

NATIONS UNIES

CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



GENERAL

E/CEPAL/1023
28 février 1977

FRANÇAIS

ORIGINAL: ESPAGNOL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Dix-septième session
Ville de Guatemala, Guatemala
25 avril - 5 mai 1977

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET ORGANISATION DE LA
DIX-SEPTIEME SESSION

- I. Organisation de la réunion
- II. Ordre du jour provisoire
- III. Note explicative de l'ordre du jour provisoire

77-3-608



CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

I. ORGANISATION DE LA REUNION

C'est à un moment d'une importance toute particulière pour l'Amérique latine que les Etats Membres de la CEPAL se réuniront au Guatemala. En effet, ce continent connaît une série de grands réajustements dus les uns à l'évolution de l'économie mondiale, et les autres à des facteurs propres à la région.

Le thème principal de la réunion est l'évaluation de l'économie latino-américaine et l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Les résultats de cet examen peuvent servir de base à l'action latino-américaine au sein des Nations Unies.

L'ordre du jour provisoire ci-joint prévoit en premier lieu, après une réunion des chefs de délégation, la formation de deux comités techniques dont les travaux se dérouleront du 25 au 29 avril.

Le Comité I étudiera les points de l'ordre du jour relatifs à l'évaluation de l'économie latino-américaine et à la coopération économique et technique entre les pays et les régions en voie de développement (points 3 et 4 de l'ordre du jour).

Le Comité II traitera les questions relatives aux activités récentes et futures et au programme de travail de la CEPAL ainsi que les activités et le programme de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale et du Centre latino-américain de démographie (points 5, 6 et 7 du programme).

La deuxième étape - cette fois au niveau des ministres ou des chefs de délégation - se traduira par une réunion plénière du 2 au 5 mai, précédée par la cérémonie d'ouverture, elle-même suivie de l'élection du Bureau.

La réunion des ministres ou chefs de délégation examinera les conclusions fournies par les comités techniques, adoptera les résolutions pertinentes ainsi que le rapport que la Commission devra présenter au Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies.

Au cours des premières réunions, le secrétariat présentera aux délégués pour adoption un calendrier de réunions.

/II. ORDRE

développement en Amérique latine, à savoir: "Evaluation de Quito" en 1973 et "Evaluation de Chaguaramas" en 1975. Il convient donc de faire une troisième évaluation au cours de cette session.

Conformément à la résolution 310 (XIV) de la Commission, le Comité des experts gouvernementaux de niveau élevé de la CEPAL doit se réunir du 9 au 15 mars à Saint Domingue pour examiner cette troisième évaluation de la Stratégie internationale du développement. Le rapport de ce Comité ainsi que les documents préparés par le secrétariat seront présentés pour étude aux représentants à la XVIIème session de la Commission. A cet égard, le secrétariat présentera deux documents de base intitulés "El desarrollo económico y social y las Relaciones Externas de América Latina" (E/CEPAL/1024) et "Estudio Económico de América Latina, 1976" (E/CEPAL/1025).

La première partie du premier document traite des principales caractéristiques du processus économique et social sur la base de l'évolution enregistrée au cours du dernier quart de siècle dans les pays latino-américains et définit la nature et la portée de la transformation économique et sociale, la structure de la répartition de la propriété et du revenu, les problèmes de l'emploi et les situations de pauvreté aiguë, qui dominent les pays d'Amérique latine. Ce document souligne les contradictions qui surgissent avec les changements récents des sociétés latino-américaines et pose le problème de la signification et de la définition concrète du développement intégré préconisé par la Stratégie internationale du développement et par les évaluations de Quito et de Chaguaramas, ainsi que le problème de définition et de viabilité des changements et des politiques nécessaires à sa réalisation pratique. Le document traite également des aspects technologiques du développement de l'Amérique latine et présente une série de propositions relatives à la politique dans ce domaine. Ce document contient donc des éléments d'évaluation ainsi que les appréciations du secrétariat qui serviront au cours des débats lors de la session pour évaluer le processus économique et social en Amérique latine.

L'évolution économique pour la période 1970-1976 est étudiée en fonction du dynamisme et des changements de structure de la croissance

/économique; de

économique; de l'épargne et des investissements; de l'inflation; des fluctuations du commerce extérieur; des problèmes de la balance des paiements et de la dette extérieure accumulée. On analyse à part l'évolution de la production agricole et industrielle et les situations relatives à la production et à l'approvisionnement en énergie qui surgissent dans les pays de la région. On aborde en particulier l'évolution de l'économie latino-américaine qui s'est traduite par des périodes successives d'apogée et de diminution de la croissance économique au cours de la dernière année. On ajoute également les données et l'analyse appropriées pour évaluer le processus économique au cours de cette décennie en fonction des objectifs et buts fixés par la Stratégie internationale du développement.

La deuxième partie du document est consacrée à l'analyse des relations extérieures de l'Amérique latine. Elle se divise en trois grands sujets: i) l'intégration de l'Amérique latine au sein de l'économie mondiale; ii) les relations commerciales avec les principales zones, et iii) l'intégration régionale.

Cette deuxième partie traite des caractéristiques les plus spécifiques d'une nouvelle intégration de l'Amérique latine au sein de l'économie mondiale en tenant compte des modifications du panorama international, des centres industriels, des pays latino-américains et de leurs relations extérieures. Dans ce contexte, elle détermine la portée de la coopération économique, financière et technologique dont l'Amérique latine a besoin à ce stade de développement. Elle examine en particulier les relations avec les Etats-Unis, la Communauté économique européenne et avec d'autres groupes (Japon et pays socialistes), tout en identifiant les divers problèmes et obstacles qui se présentent dans le commerce et dans d'autres domaines des relations économiques avec ces mêmes groupes. Un chapitre spécial est consacré à l'évaluation des progrès et des perspectives de l'intégration économique latino-américaine. Finalement, ce document fournit une série de conclusions et d'idées sur les activités que devra entreprendre l'Amérique latine dans le domaine du commerce des produits de base, des produits finis et semi-finis, sur les relations avec les divers groupes, le financement extérieur et les

/problèmes de

problèmes de dette, les investissements directs privés et les sociétés transnationales, la technologie et l'intégration économique régionale.

Par ailleurs, le document intitulé "Estudio Económico de América Latina, 1976" tente dans sa première partie d'établir une récapitulation et d'interpréter les tendances et les changements de l'économie latino-américaine au cours du dernier quart de siècle pour disposer d'une vision réaliste des bases et des profils du système économique régional au cours des nouvelles étapes qui commencent dans le domaine international.

De plus, l' "Estudio" présente une analyse systématique de l'évolution économique des pays de la région en 1976 et un examen des principales tendances de l'économie latino-américaine dans son ensemble en matière de croissance, de commerce extérieur, de financement extérieur et d'inflation.

4. Coopération entre les pays et les régions en voie de développement

a) Participation de l'Amérique latine

b) Action de la CEPAL

Document:

- "Nota de la secretaría sobre la cooperación entre países y regiones en desarrollo de distintas áreas geográficas"

(E/CEPAL/1029)

L'Assemblée générale et le Conseil économique et social ont confié plusieurs mandats aux commissions économiques régionales concernant les activités qu'elles doivent entreprendre dans le domaine de la coopération économique et technique entre les pays et les régions en voie de développement de zones géographiques différentes. Par ailleurs, la Conférence du Groupe des 77 sur la coopération économique entre les pays en voie de développement (Mexico, 13-22 septembre 1976) a demandé, dans son rapport final, la collaboration des commissions régionales pour mettre en application les mesures adéquates.

Au cours de cette session, la Commission pourra étudier le document contenant les propositions du secrétariat à cet égard.

5. Activités de la CEPAL

a) Activités réalisées lors de la période 1975-1977

b) Programme de travail de la Commission

c) Aspects institutionnels

/Documents:

Documents:

- Projet de rapport annuel. Activités de la Commission depuis le 7 mai 1976 (E/CEPAL/1030)
- "Informe del Secretario Ejecutivo sobre el Programa de Publicaciones" (E/CEPAL/1038)
- "Conclusiones y recomendaciones de las reuniones de la CEPAL celebradas en el período 1975-1977" (E/CEPAL/1031)
- "Programa de Trabajo de la Comisión, 1977-1979" (E/CEPAL/1032).

Documents de référence:

- "Informe Anual de la Comisión del 7 de mayo de 1975 al 6 de mayo de 1976" (E/5784 - E/CEPAL/1016).

Le paragraphe a) comprend le rapport général des activités substantives et opératives de la Commission et de ses deux organes subsidiaires, à savoir, le Comité d'intégration économique de l'Isthme centro-américain et le Comité de développement et de coopération des Caraïbes, ainsi qu'un résumé des activités du Programme de publications.

Sous ce même en-tête, il convient de réviser les résultats des réunions gouvernementales et d'experts qui se sont déroulées sous les auspices ou avec l'assistance de la Commission. Les divers sujets traités au cours de ces réunions ont été l'agriculture, l'eau, les établissements humains, l'intégration de la femme au processus de développement économique et social, l'emploi, la désertification et les transports.

Les principales réunions sectorielles furent: (traduction non-officielle)

- Conférence latino-américaine CEPAL/FAO sur l'agriculture;
- Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'eau;
- deux réunions régionales sur les établissements humains;
- une réunion régionale à niveau des gouvernements et une autre à niveau d'experts sur l'intégration de la femme dans le processus de développement économique et social;
- Réunion régionale préparatoire pour la Conférence mondiale de l'emploi de l'Organisation internationale du travail;
- Réunion régionale pour les Amériques en vue de la Conférence des Nations Unies sur la désertification;

- Deuxième réunion régionale préparatoire à la Convention internationale de transport multimodes;
- VIIème réunion des Ministres des travaux publics et des transports des pays du cône sud.

Pour ainsi dire toutes ces réunions ont adopté des conclusions ou recommandations présentant un intérêt pour la Commission et pour cette raison, elles figurent dans un document du secrétariat.

De plus, il convient d'examiner d'autres secteurs qui n'ont pas fait l'objet de réunion internationale, mais où le secrétariat a exercé une activité intense; par exemple, l'industrie, la science et la technologie, les sociétés transnationales, l'environnement et la promotion des exportations.

Sur le paragraphe b) le secrétariat a préparé un projet de programme de travail pour 1977-1979 qui se fonde sur les mandats approuvés par la Commission au cours de sessions antérieures. Il conviendra d'ajouter à ce programme les projets qui se basent tant sur les recommandations de la Dix-septième session que sur celles adoptées au cours des réunions mentionnées ci-dessus.

Le paragraphe c) a pour objet d'étudier les changements de caractère institutionnel qu'il conviendrait d'apporter en tenant compte des recommandations des réunions sectorielles et des exigences du travail.

6. Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES)

- a) Activités de l'ILPES pour la période 1975-1977
- b) Futures activités de l'Institut

Documents

- "Actividades realizadas por el Instituto Latinoamericano de Planificación Económica y Social, 1975-1977" (E/CEPAL/1033)
- "Informe del Comité Técnico del Instituto Latinoamericano de Planificación Económica y Social" (E/CEPAL/1034)

Les deux documents présentés par le secrétariat permettront aux délégués d'examiner les travaux effectués par l'Institut depuis la dernière session de la Commission et de fournir l'orientation de ses activités pour les deux prochaines années.

/Il convient

Il convient de rappeler que le Comité technique de l'Institut est intégré des ministres de la planification des pays d'Amérique latine qui se réuniront à Caracas du 13 au 16 avril 1977.

7. Centre latino-américain de démographie (CELADE)

- a) Activités réalisées par le CELADE au cours de la période 1975-1977
- b) Programme régional de population
- c) Aspects institutionnels

Documents:

- "Informe sobre las actividades del CELADE en el período 1975-1977 (E/CEPAL/1035)
- "Programa regional de Población, 1977-1978 y proyecciones para 1979-1980" (E/CEPAL/1036)
- "Acción en el campo de la población: recientes contribuciones y estrategias para el futuro" (E/CEPAL/1037)

Outre un rapport sur les activités du CELADE depuis la session de Port-of-Spain, on soumet à l'examen des délégués le Programme régional de population à court et moyen terme ainsi que les activités à entreprendre dans ce domaine.

8. Lieu et date de la prochaine session

Conformément aux dispositions du Règlement, à chaque session, la Commission doit choisir le lieu où devra se tenir la prochaine session qui aura lieu en avril ou mai 1979. A cet effet, la Commission examinera les invitations reçues des gouvernements des Etats membres pour servir de siège à la prochaine session, et devra fixer le lieu et la date correspondants.

A titre d'information pour les délégués, il convient de signaler que les diverses sessions de la Commission ont eu lieu dans les villes et aux dates suivantes:

- 1. Santiago du Chili, 7-25 juin 1948
- 2. La Havane, 29 mai-14 juin 1949
- 3. Montevideo, 5-21 juin 1950
- 4. Mexico, D.F., 26 mai-16 juin 1951
- 5. Quintandinha, 9-25 avril 1953

6. Bogotá, 29 août-16 septembre 1955
 7. La Paz, 15-29 mai 1957
 8. Panamá, 11-23 mai 1959
 9. Santiago du Chili, 4-15 mai 1961
 10. Mar del Plata, 6-18 mai 1963
 11. México, D.F., 6-18 mai 1965
 12. Caracas, 2-13 mai 1967
 13. Lima, 14-23 avril 1969
 14. Santiago du Chili, 27 avril-8 mai 1971
 15. Quito, 23-30 mars 1973
 16. Port of Spain, 6-14 mai 1975
9. Examen et adoption du rapport de la Commission au Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies

